L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 4 MAI 1873.

40me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 4 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Par le shérif, au No. 74 de la rue Ste-Anne—Meubles et effets.

Par S. Guésnard, sur l'Avenue Carrollton, près du Canal Claiborne—Une vacherie.

Par B. M. & B. J. Montgomery, au No. 11 rue du Camp—Gages forfaits.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 39 de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la rue de la Commune—Porc, farine, whiskies, sucre, café, tabac, jambons, vins, liqueurs, etc.

ATTENTION !

Le Shérif procèdera demain, à 5 heures P. M., en son entrepôt No 74 rue Ste-Anne entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District à la vente aux enchères publiques de Meubles et effets.

Porc, Farine, Whisky, Sucre, Mélasse, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

La vente des gages de la Banque Métropolitaine de Prêts et de Gages sera continuée lundi à 11 heures, rue du Camp, No 11, par MM. Montgomery. Cette criée étant la dernière, les marchands et les acheteurs en général feront bien d'y assister.

SPECTACLES.

Dimanche, 4 mai 1873.

OPERA.—Le Supplice d'une Femme, Les Folies Dramatiques.

ACADEMIE—Grande troupe burlesque de Pauline Markham.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

LA PASSION POLITIQUE.

L'AFFAIRE DE COLFAX.

Parlant des persécutions dirigées en Suisse contre le clergé catholique, un des écrivains du *Figaro*, Saint-Genest, présente quelques remarques qui peuvent trouver leur application dans tous les temps et dans tous les pays :

Quand je lis ces scandales, dit-il, j'attends toujours qu'ils soient flétris par les gens sensés du parti lui-même. Mais hélas ! j'attends en vain ! et le pauvre cœur humain se retrouve partout le même ! Quelque violent que soit un acte, quelque affreux que soit un forfait, n'espérez pas qu'il soit jamais blâmé par ceux dont il flatte la passion.

Si des prêtres se font chefs de brigands en Espagne, les légitimistes applaudissent au nom du droit divin. Si le prince Napoléon est arrêté au mépris des lois, les républicains applaudissent au nom de la liberté politique. Si la Suisse chasse un évêque et ses fidèles, les protestants applaudissent au nom de la liberté religieuse. Où est le bien ? Où est le mal ? Voyez, cherchez, toujours sur votre route vous trouverez la passion !... la passion... ou l'indifférence ! mais jamais vous ne trouverez un homme entraîné par une foi politique ou religieuse, qui s'arrête tout à coup devant un crime, et qui dise : Non ! ceci est mal ! Cela peut servir ma cause ; mais, je le réprouve parce que c'est mal. Cherchez cet homme-là, vous ne le trouverez pas !

Le rédacteur du *Figaro* exagère quand il dit qu'on ne trouvera pas un seul homme pour blâmer ce qui peut servir son parti ou sa cause, mais la vérité est qu'on en trouvera fort peu. Quelquefois, l'injustice d'un acte est tellement flagrante que les hommes les plus disposés à se laisser uniquement guider par l'esprit de parti, se croient obligés de réprouver cet acte pour ne pas nuire à leur parti. C'est ainsi que l'intervention outrageusement illégale du juge Durell dans la déclaration des résultats de l'élection du 4 novembre, en Louisiane, a été désapprouvée et même sévèrement censurée par plusieurs membres éminents du parti républicain, par M. Morton lui-même, parce que ces hommes sont trop intelligents pour ne pas avoir compris qu'il ne fallait pas faire peser sur leur parti tout entier l'odieux d'une usurpation judiciaire qui avait révolté la conscience publique.

Mais c'est là un cas isolé et nous avons eu, depuis la guerre de sécession, de nombreux exemples de la mauvaise foi que produit l'esprit de parti. Chaque fois qu'il y a eu un conflit entre les noirs et les blancs, nous avons vu, invariablement, les organes radicaux prendre le parti des noirs et, pour le besoin de leur cause, pervertir ou tronquer les faits au risque de démentir ce qu'ils avaient eux-mêmes précédemment avancé.

Nous en avons un nouvel et frappant exemple dans les appréciations des évènements de Colfax par les organes de l'administration dans cette ville et à New-York.

Qu'on déplore, au nom de l'humanité, l'acharnement qui a caractérisé le dénouement de la lutte, nous le comprenons ; mais qu'on représente comme le massacre injustifiable d'hommes complètement innocents, inoffensifs et désarmés, la défaite des nègres de Colfax, voilà ce qui dénote un parti pris de nier les faits les plus patents pour avoir occasion d'accuser d'un abominable forfait des hommes qui n'ont fait qu'user du droit de légitime défense et qui ont dû recourir à la force pour protéger leurs biens, leurs existences et celles de leurs familles.

Les journaux éloignés sont coupables d'accepter les versions mensongères provenant d'une source intéressée, et de prononcer des jugements téméraires sur une affaire qu'ils ne veulent pas se donner la peine d'étudier. Mais celui qui joue le rôle le plus odieux, c'est l'organe de l'usurpation en Louisiane qui, pour exonérer son nouveau patron de la responsabilité qu'il a encourue, dément tout ce qu'il a dit lui-même, et répète à satiété ses calomnies, espérant, suivant l'axiôme de Basile, qu'il en restera toujours quelque chose et que ce quelque chose suffira pour empêcher les esprits prévenus de discerner le vrai du faux.

Prendre la défense des opprimés et des faibles est un noble rôle, et nous serons toujours prêt à excuser ceux qui, animés de cette louable intention, se trompent, parce que nous savons que les hommes sincères et convaincus sont toujours prêts à reconnaître leurs erreurs et à s'incliner devant l'évidence. Mais il n'est pas de terme trop fort pour flétrir la conduite de ceux qui, sans même avoir l'excuse de la passion ou du fanatisme politique, mais mûs uniquement par de sordides motifs personnels, prennent parti pour la barbarie contre la civilisation et cherchent à faire un "capital politique" d'un malheur qu'ils ont provoqué en innocentant les coupables et en incriminant ceux qui n'ont fait que céder à la dure nécessité de la légitime défense.

Tous les rapports qui arrivent sur la regrettable affaire de Colfax, confirment la version que nous en avons donnée et prouvent jusqu'à la plus complète évidence, que les nègres, commandés par Léo Allen, avaient joué le rôle d'agresseurs et n'avaient pas pour eux l'ombre de la légalité. L'organe de M. Kellogg n'en persiste pas moins, tous les jours, à outrager la vérité et la justice et à qualifier d'assassins des hommes qui ne se sont armés qu'après avoir été poussés à bout par les violences les plus extrêmes et après avoir vu leurs familles menacées obligées de chercher un refuge dans les bois, leurs résidences pillées et un régime de terreur établi dans leur paroisse.

L'opinion publique ici fait justice de ces mensonges, mais il est des journaux au Nord qui les acceptent sans examen et c'est ce qui nous a déterminé à protester, dans l'intérêt de la vérité et pour la justification d'hommes audacieusement calomniés.

Guéblé & Nippert vendent leurs Gants de Peau à 60 cents, $1 00 et $1 50 la paire.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—On annonce, pour la dernière fois ce soir, les deux pièces burlesques intitulées : "le Bal masqué" et "la Somnambule."

Lundi soir, la troupe de Laffingwell fera son début, avec le concours de la troupe de Pauline Markham.

TEMPERATURE.—3 mai 1873.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	60	16
12 M.	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	76	25

LA VICTOIRE DES MÉTROPOLITAINS DANS LA PAROISSE LIVINGSTON.

Le *Républicain* a publié hier matin le paragraphe suivant :

Le gouverneur Kellogg a nommé T. E. Hill, shérif de la paroisse Livingston, à la place de Gatlin qui a donné sa démission. Cette nomination nous donne la clef de la facile victoire des métropolitains dans cette paroisse. M. Hill est le shérif qui a été élu par les fusionistes et qui était à la tête de la résistance dans les paroisses. Nous avons publié, dans notre numéro du 25 avril, l'appel au peuple signé du juge Calmes, du shérif Hill et de deux autres officiers. M. Kellogg aura, sans doute, obtenu qu'on laissât ses métropolitains faire leur petite cérémonie, en s'engageant, à l'avance, à nommer les officiers fusionistes.

Loterie de la Foire.

On trouvera à la QUATRIÈME PAGE la Liste officielle du Tirage de la Loterie de la Foire. Quatre numéros oubliés dans les lots de un dollar se trouvent reportés à la fin.

Grand bon marché d'Eventails chez Guéblé & Nippert.

—L'exposition de Chapeaux et de Casquettes faite à la dernière Foire par le Rt. E. Lee Hat Store, a obtenu la médaille d'argent.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les métropolitains, encouragés par une première excursion de plaisir, aux frais de la ville, dans la paroisse Livingston, sont partis hier matin, au nombre de cent-vingt-cinq, par le chemin des Opelousas, pour aller faire une petite promenade d'agrément dans la paroisse St-Martin.

Il sont commandés par le surintendant Badger en personne, et leur intention est, dit-on, de mettre en place les officiers de paroisse nommés par Kellogg.

On avait dit d'abord que l'ex-général confédéré Longstreet ferait partie de l'expédition ; mais cette rumeur n'était pas fondée, car plusieurs personnes ont aperçu le confident et le premier valet de Kellogg, se promenant tranquillement rue du Canal, hier après-midi, en fumant son cigare—un pur Havane—avec la même majesté que son président Grant.

Vendredi soir, un train spécial du chemin des Opelousas est parti avec dix métropolitains et une pièce de canon pour Brashear City.

Le télégraphe nous a appris, hier soir, que les soldats de M. Badger étaient arrivés déjà dans cette petite ville et qu'ils comptaient se diriger immédiatement sur St-Martinville, chef-lieu de paroisse St-Martin.

M. Kellogg semble avoir adopté tout à fait l'argument des baïonnettes.

Il oublie ces paroles de l'Ecriture, qui pourraient bien se réaliser tôt ou tard : "Celui qui sème le vent récoltera la tempête."

Nous aurons probablement lundi des nouvelles de l'*invasion* métropolitaine.

L'affaire de Antonio Pitt, accusé de complicité dans le meurtre de Avando, qui a été tué par un certain José Domingues le 25 novembre dernier, a été terminée hier devant la Cour Criminelle et soumise au jury.

A neuf heures du soir, les jurés ont fait dire au juge qu'ils ne pouvaient pas s'entendre, et la cour s'est ajournée à lundi.

Nous avons eu hier la plus belle journée de printemps qu'on put désirer, pour les régates du bayou St-Jean. Le temps était frais, le ciel pur, et, grâce aux pluies récentes, la poussière avait été abattue.

Aussi, ce qu'on est convenu d'appeler tout le monde, à la Nouvelle-Orléans,—c'est-à-dire, l'élite de notre société et les plus jolies femmes de la ville du Croissant,—se trouvait réuni sur les bords du vieux bayou, à quatre heures et demie de l'après-midi.

Le pavillon du Club St-Jean était pavoisé de bannières de toutes les couleurs, et décoré avec beaucoup de goût.

Ses balcons étaient garnis de dames, qui étalaient à l'envi leurs plus fraîches toilettes ; et autour d'elles se pressaient en rangs serrés les galants canotiers des deux clubs.

Les membres du club St-Jean portaient un costume élégant et des plus coquets : pantalons blancs, vestes blanches avec une garniture verte sur les épaules et sur les manches, et petits chapeaux de paille entourés d'un ruban vert.

Le costume des membres du club Pélican était plus uniforme ; il se composait de pantalons et de vestes d'un bleu foncé, et de chapeaux de paille.

De la berge opposée au pavillon St-Jean, où nous nous étions placé pour mieux observer, le coup-d'œil était splendide.

De superbes attelages stationnaient sur les deux rives, et toutes les cinq minutes, le grelot d'un modeste mulet annonçait l'arrivée d'un char de la ligne de Remparts et Esplanade avec de nouveaux invités.

De légers bateaux, étroits et longs, glissaient rapidement, sur l'eau, allant d'un pavillon à l'autre, et laissant derrière eux un sillon argenté.

Dans quelques-uns de ces canots, réputés moins volages que leurs semblables, plusieurs dames s'étaient risquées, timidement d'abord, puis avec plus de confiance dans l'habileté des canotiers.

Le plus joli spectacle était incontestablement celui que présentaient les balcons,—nous allions dire les tribunes,—des deux pavillons.

Il était impossible de voir réunis dans un espace si restreint, de plus charmants visages, de plus coquets minois !

Si le premier devoir d'une femme est d'être jolie : nous devons dire à la louange des Louisianaises, que personne mieux qu'elles n'entend son devoir.

Toutes ces beautés diverses se coudoyaient, se touchaient et semblaient se mesurer du regard.—Les plus gais propos circulaient de bouche en bouche, et jamais les échos du vieux St-Jean n'avaient répété autant de plus joyeux et de plus frais éclats de rire.

Les canotiers semblaient faire assaut de galanterie, comme les dames semblaient faire assaut de beauté ... nous sommes portés à croire que c'était là la véritable joute, et non pas celle qui avait lieu sur l'eau. C'était certainement, à notre avis, la partie la plus attrayante de la fête.

A quatre heures et demie, comme l'annonçait le programme, les régates ont commencé.

On a débuté par une course entre la "Gracieuse," montée par M. L. M. Perkins, et "l'Eléna," montée par M. Robert Day.

Ces deux bateaux appartiennent au Club St. Jean.

M. Perkins est arrivé le premier au but, dépassant son rival de plusieurs longueurs.

C'est un vigoureux rameur, qui s'est acquis déjà, comme canotier, une réputation d'habileté.

Quelques minutes plus tard, deux bateaux appartenant au Club Pélican ont pris position :—la *Delphine*, montée par des hommes mariés, et la *Coriane*, montée par de joyeux célibataires.

L'équipage de la *Delphine*, pavillon bleu, se composait de MM. Arthur Blaise, L. C. Lebreton, [illegible], John Bailey et George Paisley. L'équipage de la *Coriane*, pavillon blanc, se composait de MM. A. Castarède, John Kilham, Robert Graille, J. J. Birmingham et E. B. Buck.

La distance était de deux milles, aller et retour. Les deux bateaux sont partis comme des traits ; et en quatorze minutes et demie, ils sont arrivés au but, la "Coriane" dépassant de beaucoup la "Delphine," et les célibataires remportant une victoire complète.

La troisième course a eu lieu entre les hommes mariés et les jeunes gens du club St-Jean.

La "Emma", portant pavillon bleu, était montée par les hommes mariés : E. W. Pollard, John Gibson Jr., E. B. Musgrove, Charles de Fuentes et Charles Venter.

L'équipage de "l'Abby" se composait de célibataires : Henry Denègre, G. R. Westfeld, F. W. Baker, H. W. Brown et H. Chalaron.

Cette fois, les hommes mariés ont eu le dessus. Ils ont manœuvré de façon à arriver les premiers, en treize minutes et demie.

Les régates se sont terminées par la grande joute entre le club St-Jean et le club Pélican.

"L'Alby" appartenant au premier club, avait pour équipage messieurs R. G. Musgrove, C. N. Hall, G. N. Dunbar, T. R. Richardson et Ben Bridges.

"L'Amélia," appartenant au second club, était montée par messieurs F. Claiborne, H. Keene, J. H. Bayhi, John Connell et A. Castarède.

La distance à parcourir était de quatre milles, aller et retour.

Les deux bateaux sont partis à six heures vingt-huit minutes et demie et sont revenus à sept heures moins sept minutes.

Le Club Pélican a eu l'avantage et a remporté la victoire, aux applaudissements de tous les spectateurs.

"L'Amélia" est donc entrée la première, suivie de deux longueurs par "l'Abby". Après que les vainqueurs eussent été salués comme ils méritaient de l'être et que les vaincus eussent reçu leur bonne part des félicitations et des compliments de tous, une légère collation a été servie aux dames et aux invités par les canotiers.

Un punch froid a été versé à larges flots ; et vainqueurs et vaincus,—Pélican et St-Jean,—ont fraternisé en choquant leurs verres.

La soirée, si bien commencée, a fini, comme c'est toujours le cas, par un bal intime.

On a dansé, aux accords d'un orchestre improvisé, dans le pavillon du club St-Jean et sous les grands arbres du Jardin Magnolia. La fête a été charmante et bien des danseurs, et mêmes des danseuses, auraient été tentés de la prolonger fort avant dans la nuit.

Enfin, il a fallu se quitter, car il est un terme à tout, aux plaisirs, comme à toutes choses humaines !

Nous croyons être l'interprète des dames de la Nouvelle-Orléans, en remerciant, en leur nom comme au notre, les canotiers du Bayou St. Jean et en leur exprimant le désir de voir bientôt une joute nouvelle entre les deux clubs rivaux, qui donnera la palme à l'un ou à l'autre.

—Si vous avez besoin d'un Chapeau, allez au Rt. E. Lee Hat Store, coin des rues St.-Louis et Royale.

Grande foule chez Guéblé & Nippert, qui liquident leur stock de détail.

(*Communiqué.*)

Donner à notre ville le développement par le travail, c'est en assurer la grandeur et la richesse.

M. Bermel, 121, rue Canal, a su mettre à exécution cette grande idée. Déjà sa maison était bien connue par son bon goût pour la fantaisie, et ses magnifiques articles de bronze d'art, qui, à notre récente Exposition, lui a valu la médaille d'argent ; mais ce qui a été l'objet de l'attention générale, c'est sa manufacture de cheveux pour laquelle il a obtenu la médaille d'or. Incontestablement, aucun établissement ne peut lui être comparé, il a surpassé dans ce genre tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour aux Etats-Unis.

M. Bermel est un homme actif et intelligent, on peut dire de lui : qu'il est l'enfant de ses œuvres. Arrivé tout jeune à la Nouvelle-Orléans, il a su parvenir où il en est aujourd'hui par le travail le plus assidu. Bon et loyal dans ses relations, sa maison, comme sa clientèle, lui est attachée. En ce moment, il ne se donne ni trêve, ni repos, pour mener à bonne fin le plan qu'il a conçu. Depuis à peine 18 mois que sa manufacture fonctionne, il occupe une cinquantaine de personnes tant en employés qu'en ouvrières, sans compter une quantité au dehors à la fabrication de ses fournitures.

Quel coup d'œil plus agréable, à notre Fair Ground, que son atelier qu'il y avait transféré ! Cette installation, si bien combinée pour sa destination, et montée si rapidement par ses soins, cette quarantaine de jeunes filles, sous la direction d'un contre-maître habile, si bien à l'œuvre à confectionner de si jolis modèles, et dont la plupart, bien jeunes encore, portent déjà dans leurs familles les fruits de leurs labeurs, offraient à l'observateur un spectacle aussi moral qu'intéressant.

Puissions-nous tous apprécier et faire grandir cette louable entreprise : ce sera en stimuler d'autres ; que cet essor donné par M. Bermel soit suivi par beaucoup, et que, dans tous les genres, on voie notre industrie n'avoir plus recours à l'importation, mais devenir grande et prospère.

Puis, à notre tour, adressons aussi à M. Bermel, comme l'ont fait tous les hommes compétents et admirateurs du progrès, nos meilleurs éloges, et formons les vœux les plus sincères pour la prospérité de son œuvre.

Vouloir ses efforts couronner d'un plein succès, c'est entraîner à sa suite, dans une plus grande partie de notre classe ouvrière : l'AISANCE PAR LE TRAVAIL.

X.

Il faut moins d'Yeast Powder de Dooley que toute autre poudre à levain pour produire le même effet, attendu qu'elle est beaucoup plus forte. Elle se vend avec le plein poids. Essayez-en. On la trouve chez tous les grocers. MeV.D

Les avantages que procure l'YEAST POWDER de Dooley se font aisément remarquer dans la cuisson et la légèreté de toutes les pâtes où elle est employée. Elle rend ces pâtes telles que les estomacs les plus délicats peuvent les digérer avec facilité. Aucune farine ne se perd et l'usage de cette poudre fait réaliser un tiers ou une moitié en quantité comparativement à toutes les autres. Mais, pour être convaincu de cela, il faut l'essayer, ce qui n'est pas difficile, car elle se vend chez tous les grocers de la ville.

Marié, à l'Eglise Ste-Rose de Lima, samedi, 26 avril 1873, par le Rév. Père Mittelbrown, HENRY SHEPPERGRASS à Mlle JOSEPHINE OPHELIA BERTONIERE. Tous deux de cette ville.

Décédé, à la Nlle-Orléans, le 30 avril 1873, à deux heures de l'après-midi, à l'âge de soixante-cinq ans, FORTUNÉ MARTIN GALET, natif de Banon, canton de Forcalquier, Basses-Alpes, France, époux de Rosalie Acharre.

Décédé, hier, à sept heures et demie, LOUIS ALEXANDRE LESSEPS, à l'âge de quarante-trois ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Lesseps, Vignaud, Gaille, Barthe et Pinac, sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement, qui aura lieu CETTE APRÈS-MIDI, à quatre heures précises. Son corps est exposé au No. 246 rue des Remparts, entre St. Philippe et Ursulines.

SERVICE FUNÈBRE ET SOLENNEL.

Un service funèbre et solennel sera célébré, le mardi 6 de mai 1873, à huit heures précises du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de feue Dame Veuve LOUIS DELLANDE, (née Marie Adèle Rousseau). Les amis et connaissances de la famille, sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de la Famille.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, Au No. 16 de la rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 6 mai 1873.—[illegible]

E. W. YOUNG, Secrétaire.

Avis.

NOUS prévenons le public de ne faire aucune affaire et de ne rien payer, pour notre compte, à M. [illegible]

HERMANN & VIGNES.

Le "BRILLIANT" TRIOMPHE.

PRIX

Pour le meilleur Pain de la localité—cuit avec de la poudre à levain,

Pour les meilleurs "Rolls" de déjeuner,

Pour le meilleur Gâteau de maïs—cuit dans le FOURNEAU "BRILLIANT".

Pour les meilleurs Gâteaux connus sous les noms de "Pound Cake" et "Sponge Cake"—cuits dans le

FOURNEAU GARANTI

A vendre par B. HALLER, Au No 40 de la rue du Camp.

L'EQUITABLE Compagnie d'Assurance sur la Vie des Etats-Unis. (The Equitable Life Insurance Society of the United States.) Succursale, rue du Camp 32, Nlle-Orléans. Excédant, $2,500,000 17. A. F. CLEVELAND & SON, Agents-généraux pour la Louisiane.

LICENCES et TAXES d'ETAT et de VILLE. Payez-les ou Faites-les Payer.—En vous adressant chez—**Mr BRETTE**, 14.... Rue St-Charles.... 14. De 7 heures du matin à 7 heures du soir. 3 mars—3m—PP

ENTREPOT DE TAPIS, Au No. 17 de la rue de Chartres. A. BROUSSEAU, Importateur. [illegible] A. BROUSSEAU.

On demande à acheter **DES LIVRES DE VALEUR** DANS TOUTES LES LANGUES. **JOURNAUX ILLUSTRÉS**, GRAVURES, TABLEAUX, OBJETS D'ART, &c. —S'adresser— 14.... Rue St-Charles.... 14

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirées, **ELKIN & Co.** Au No 168 de la rue du Canal. REÇOIVENT, en ce moment, des NATTES DE FANTAISIE A DESSINS, nouveaux genres—Aussi des NATTES BLANCHES A CARREAUX de qualités supérieures. Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits. 17 avril—1m PP

Fourneau de cuisine, de Stewart. CE célèbre fourneau est, depuis trente ans, celui dont on se sert le plus pour cuire, rôtir et griller. On le trouve chez le soussigné qui vend également des pièces extra pour les réparations. E. B. HOGAN, Au No 28 de la rue du Canal.

NOUS appelons l'attention des dames sur le déballage de **Cinq caisses d'Etoffes de printemps pour Robes**, qui viennent de nous arriver par le steamer "NEW ORLEANS" et que nous mettrons en vente, demain, lundi, à des prix exceptionnels. THEO. DANZIGER & SON, 203, rue du Canal, entre celles de Bourgogne et Remparts.

Occasion unique pour messieurs. 500 douzaines CHAUSSETTES anglaises, à $3 valant $6. Chez THEO. DANZIGER & SON, 203, rue du Canal, entre celles Remparts et Bourgogne.

Avis. MR PIERRE DUBUC, dit CATALANI, remercie sincèrement la Compagnie d'Assurance la SALAMANDRE, de lui avoir payé promptement le montant pour lequel était assuré son Café Restaurant, en face du Parc. M. DUBUC est d'autant plus reconnaissant, qu'il n'avait renouvelé que verbalement son assurance [illegible] la destruction de son établissement. [illegible]

163 .... RUE DU CANAL .... 163. **M. L. BYRNE & CO.**, Offrent, cette semaine, des Etoffes pour robes, Piqués, Linons, et Articles de blanc, et Bas à un bon marché extraordinaire. L'attention des acheteurs au comptant est appelée sur l'annonce ci-dessus.

Au Bon Marché Surprenant ! GRENADINES FANTAISIE à 10c. et 12½c. POPELINES d'été à 15 et 18c. GRENADINES à Raies Satinées, pour 15c. MOUSTIQUAIRES en Bobinet, à $3. —chez— **M. A. CALONGNE**, 101 rue St. Louis, près Dauphine. —Aussi— ARTICLES DE PREMIÈRE COMMUNION, tels que : Cierges, Couronnes, Gants, Eventails, Voiles, Chapelets, Livres de Prières, Nœuds pour le bras, Cravates, Marchandises blanches, etc. [illegible]

LA VICTOIRE —DU— **FOURNEAU CHARTER OAK**, —A LA— FOIRE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE, LE 28 AVRIL 1873. Les prix pour le meilleur pain de blé de la localité. Pour le meilleur gâteau de maïs ont été décernés à ceux qui avaient été cuits par les célèbres **Fourneaux Charter Oak**, AUX FAIR GROUNDS. **La Médaille en Or** Pour l'exposition la plus attrayante de marchandises a été décernée à **RICE BROS & CO.**, Qui sont seuls chargés de la vente du **Fourneau "Charter Oak."** Le seul fourneau de cuisine qui ait atteint la perfection et qui, invariablement, est PLEINEMENT GARANTI. 4 mai 1t—P.P.

CAFÉ BISMARK. Grande Curiosité du Jour. Première exhibition du professeur J. JANTAUD de la tête d'un décapité parlant toutes les langues et y répondant. LE professeur J. JANTAUD ne devant rester que peu de jours à la Nlle-Orléans, le public est invité à profiter de l'occasion [illegible] M. Mathieu, propriétaire du salon renommé BISMARK. On commencera lundi 5 du courant.

Sauce de Maunsel White. CETTE Sauce, qui n'est mise en bouteilles que par les soussignés, a reçu un diplôme à la Foire de l'Etat, comme étant la meilleure. Un escompte libéral est accordé au commerce. J. B. SOLARI & SONS, No 62, rue Royale.

HUILE D'OLIVE PURE. [illegible] J. B. SOLARI & SONS, No 62, rue Royale.

Baignoires patentées de Max. Hust. [illegible]

Demande. ON demande une bonne ouvrière [illegible]

Wanted, A WHITE WOMAN to do the work of a family. Apply at No. 31 Annette street, near Claiborne street, Third District.

PIQUE-NIQUE ANNUEL. Association de Bienfaisance Portugaise. [illegible] DIMANCHE, 11 mai 1873. [illegible]

JARDIN DE MAGNOLIA. LA plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, [illegible] OUVERT CHAQUE JOUR. **Grand Concert Gratis**, [illegible] RICHARD ROMAINE.

GRANDE FETE Au bénéfice des Écoles allemandes-américaines de la Nlle-Orléans, DIMANCHE et LUNDI, 18 et 19 MAI AUX FAIR GROUNDS. Pour les détails, voir le programme à publier dans quelques jours.

Lecture par Mgr ELDER. CE soir, DIMANCHE 4 mai, à 7 heures, Mgr ELDER, Evêque de Natchez, donnera une LECTURE [illegible] Sujet : L'Infaillibilité du Pape. Entrée libre—Places réservées [illegible]

Salle de Billards des Miller. LES Frères MILLER [illegible]

Réunion au Magasin de WALSHE. [illegible] **LINGERIE DE MESSIEURS** —ET DE— Linge de Jeunes Garçons et d'Enfants. [illegible] E. T. WALSHE, Au No 130 de la rue du Canal.

RUBANS BLEUS. Marchandises Nouvelles ! [illegible] l'ancien local de **LEIGHTON**, Coin Camp et St-Charles. [illegible]

AVIS AUX DAMES. Grand Sacrifice —AU— **Magasin St-Philippe**, 230 RUE ROYALE 230 (Coin St-Philippe). BAREGES à 10, 12½ et 15 cts. GRENADINES noires à 25 cts. CORSETS à 75 cts. EVENTAILS [illegible] MOUSSELINE [illegible]

Le Dr Phil. SARY, Oculiste, —ET— **Le Dr A. J. PADRON** [illegible]

Saison de Pêche de 1873. HAMEÇONS importés, [illegible] F. CHARLEVILLE, No. 36, rue St-Charles.

Reçu par steamer Minnesota, et attendu par barque Comtesse Duchâtel et steamer Louisiana, de Bordeaux : [illegible] Aussi, par navire Michele Galatola, de Marseille : 75 paniers Huile de Flageolet. [illegible] A. S. TISLIER, Coin St-Pierre et Bourbon.

Aux Jardiniers. A VENDRE, DIX MILLE des cannes dont se servent les jardiniers pour la culture des vignes. [illegible]

$10 de Récompense [illegible] CHEVAL [illegible]

Splendide Occasion ! Grand Sacrifice de Marchandises. **GUÉBLÉ & NIPPERT**, 187 - - Rue du Canal - - 187. DECIDÉS à clôre leur magnifique Stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 50 0/0 au-dessous du prix coûtant. **Grand Bon Marché** —EN— EVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES, CORSETS DE PARIS ; COMBINÉS DE PARIS ; GANTS ET PARFUMERIES FINES ; RUBANS, GARNITURES, DENTELLES ; [illegible] PANIERS ; PORCELAINES !! VERRERIES !!! PARFUMERIE FRANÇAISE de Lubin, [illegible]

P. C. CUVELLIER, Notaire. No. 260, rue Chartres. [illegible]

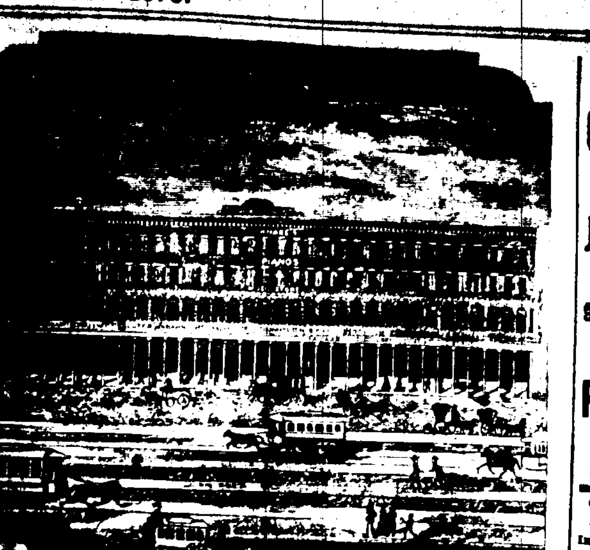

Le dessin qui figure en tête de ces colonnes représente les bâtisses Touro, situées dans la rue du Canal et s'étendant, sans interruption, de la rue Bourbon à la rue Royale ; c'est l'œuvre de MM. Zonneck & Buckingham. Les magasins ont été bâtis par M. Judah Touro et portent son nom. [illegible] la principale rangée de magasins de détail de notre grand boulevard. Les artistes ont voulu mettre sous nos yeux toute la longueur de la rue du Canal.

GUÉBLÉ & NIPPERT.

MM. Guéblé & Nippert passent au premier rang des locataires des bâtisses Touro ; aussi croyons-nous devoir leur consacrer la mention qu'ils méritent. Ils sont au No. 187 et, depuis dix ou douze ans, leur local attire les regards des promeneurs de la rue du Canal. [illegible]

[illegible]

F. G. & C. W. BARRIÈRE.

Au No. 183 (Bâtisses Touro). Nous arrivons maintenant à l'un des plus grands, des plus anciens magasins de marchandises sèches de la Nouvelle-Orléans, et si nous nous y arrêtons un instant, si, fidèles aux souvenirs du passé, nous lui consacrons un espace que nous regrettons de n'avoir pas toujours pu donner à nos amis, le lecteur voudra bien ne pas s'en étonner.

[illegible]

L. GRUNEWALD.

Le magasin No. 129 est occupé par M. Louis Grünewald : il était rempli de tant de marchandises et d'instruments précieux, qu'il a fallu y ajouter un dépôt. [illegible]

A. B. GRISWOLD & CO.

[illegible]

LE GRAND "DOLLAR STORE" DU SUD.

Le magasin où chaque article ne se vend qu'une piastre.

[illegible]

et si l'article qui coûtait seulement une piastre la première année était d'un bon marché étonnant, les prix des marchandises de cette année sont d'une modicité merveilleuse si on les compare à celles qui les ont précédées.

Il n'est guère une branche de produits étrangers ou américains que cette nouvelle industrie n'ait hardiment envahie. Articles de ménage, objets que recherchent les dames, tout y est ; les chalands n'ont qu'à demander.

[illegible]

FREDERICKSON & HARTE.

Ont établi, No. 139 des Bâtisses Touro, un dépôt d'eaux minérales dont la renommée a franchi les limites de notre ville et s'étend aujourd'hui dans toutes les parties du Sud. [illegible]

BUREAU MODELE DU SUD, ETABLI EN NOVEMBRE 1866. **PELICAN JOB PRINTING OFFICE,** FABRIQUE DE RELIURES ET DE LIVRES EN BLANC.

CARTES, TÊTES DE LETTRES, CIRCULAIRES, [illegible] COMPTES DU VENTE. — GRANDS LIVRES, JOURNAUX, LIVRES DE CAISSE, DE CHÈQUES, DE MUSIQUE, RÉGLURES, Etc., Etc.

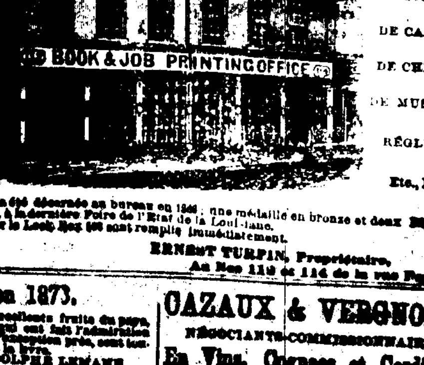

[illegible] une médaille en bronze et deux diplômes [illegible] à la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane. [illegible] immédiatement. ERNEST TURPIN, Propriétaire, Au Nos 112 et 114 de la rue Poydras.

Exposition 1873. [illegible] ADOLPHE LEMANE.

Avis. [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 78 ... VIEILLE-LEVÉE ... 78 NOUVELLE-ORLÉANS.

Avis. [illegible]

J. A. D'HÉMÉCOURT.

CONFISERIE Avec une Usine à vapeur. **J. A. D'HÉMÉCOURT**, SUCCESSEUR DE E. TURPIN, 93 ... Rue Vieille-Levée ... 93. **GRANDE Fabrique de Candi.** CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. [illegible]

Grenadines noires. Grenadines noires. **J. TURCOTTE** 158 RUE DU CANAL 158 MAISON BLANCHE, Enseigne Baronne. OFFRIRA JEUDI, 1er MAI : 300 pièces GRENADINES noires [illegible] 150 pièces ORGANDIÉS et JACONATS [illegible] Ces marchandises viennent d'arriver directement des encans de New York et doivent être vendues immédiatement pour du comptant seulement. J. TURCOTTE.

Compagnie des moulins à coton de Gullett. Fabrique à Amite, Louisiane. NOUVEAUX MOULINS à coton de Gullett, pour travail léger. [illegible]

Workingmen's Accommodation and Savings Bank. (Banque d'Epargnes des Ouvriers.) DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES. Intérêt sur les dépôts à raison de SIX POUR CENT L'AN. [illegible] CERTIFICATS DE DÉPOTS portant intérêt aux taux suivant : [illegible] Bureaux, No 9 de la rue du Camp.

London and Lancashire Fire Insurance Company. CAPITAL ... [illegible] ELLE émet des polices payables en or. [illegible] —Directeurs à la Nlle-Orléans— [illegible] E. A. MUSGROVE, agent général.

BANQUE DU PEUPLE. Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873. LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible] A. SOCOLA, JOS. DAVIS, F. JAUFROID, G. W. DUNBAR, M. HERWIN, B. ENGLAND, N. A. LLAMBIAS, J. K. GOURDAIN. R. M. DAVIS, Président. NUMA LANDRY, Caissier.

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans. [illegible] A. W. HUNTER, Secrétaire. A. BROTHER, Président.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS. Bureau : Rue St-Pierre, No. 5 [illegible] R. M. DAVIS, Président. A. SOCOLA, Vice-Président. A. GRANGER, Secrétaire. [illegible]

Taxes de Ville de 1873. DÉPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 21 avril 1873. [illegible] LOUIS SCHNEIDER, Administrateur des Finances.

Avis. LE DR. SPINNEY donnera des consultations [illegible]

Perdu. IL a été perdu au bord de [illegible] ANDRÉ FRY.

Demande de Domestique. ON demande une DOMESTIQUE pour s'occuper [illegible]

Demande. UNE JEUNE PERSONNE [illegible]

On demande, DANS un pensionnat, [illegible]

A vendre, [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE [illegible] 3 jours. [illegible] PÊCHE [illegible] GATEAUX [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE : FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE. A vendre par **NORMAN & REISS**, [illegible] Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 3 MAI—CLASSE No 106. [illegible]

DROGUERIE P. CUSACHS. EN magasin, reçu directement : ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO, SULFOVINATE DE SODIUM, [illegible] RACINE DE GUIMAUVE, [illegible] FLEURS MONDÉES [illegible] FÉCULE DE POMMES DE TERRE [illegible] EAU DE FLEURS D'ORANGER, [illegible] GÉLATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE [illegible] ANILINES SUPÉRIEURES [illegible] CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN D'INDIGO. EMERIS FRANÇAIS [illegible] A vendre par P. CUSACHS.

LIQUIDATION POSITIVE DE LA MAISON LELIEVRE, 174 ... RUE ROYALE ... 174. —Et de sa Succursale— No. 9 rue Baronne, près Canal. CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants : LIVRES DE PRIÈRES [illegible] CHAPELETS [illegible] CRUCIFIX et STATUES [illegible] MÉDAILLES [illegible] PAPETERIE [illegible] LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français. [illegible]

Fruits passés à l'Etuve, d'Alden. [illegible] 20 barils (de 160 livres) Pommes. 40 caisses (de 5 livres) Pommes. [illegible] E. L. DUNNICA & CO. [illegible]

HILLMAN & MANARD, Marchands de graineries et négociants commissionnaires. 167 ... Rue Poydras ... 167. [illegible]

VICTOR SCALES! Balances de Toutes Descriptions. GARANTIES A TOUS LES ACHETEURS. [illegible] J. B. ALCÉE GAUTHREAUX, Agent pour le Sud, Bureau, 35 rue St. Charles. [illegible]

TABAC PERIQUE. AGENCE du célèbre Tabac Périque de la Grande Pointe, paroisse St-Jacques, Louisiane. [illegible]

Eaux Minérales A CINQ CENTS LE VERRE : Vichy, Seltz, [illegible] —ÉGALEMENT— [illegible]

A LOUER. LA MAISON No 27 [illegible]